Communication de la Commission dans le cadre de la mise en oeuvre de la directive 94/25/CE du Parlement européen et du Conseil, concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives aux bateaux de plaisance

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(Publication des titres et des références des normes harmonisées au titre de la directive)

(2012/C 1/03)

OEN [1]	Référence et titre de la norme harmonisée (et document de référence)	Première publication JO	Référence de la norme remplacée	Date de cessation de la présomption de conformité de la norme remplacée Note 1
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
CEN	EN ISO 6185-1:2001 Bateaux pneumatiques — Partie 1: Bateaux équipés d'un moteur d'une puissance maximale de 4,5 kW (ISO 6185-1:2001)	17.4.2002		
CEN	EN ISO 6185-2:2001 Bateaux pneumatiques — Partie 2: Bateaux équipés d'un moteur d'une puissance maximale comprise entre 4,5 kW et 15 kW inclus (ISO 6185-2:2001)	17.4.2002		
CEN	EN ISO 6185-3:2001 Bateaux pneumatiques — Partie 3: Bateaux équipés d'un moteur d'une puissance maximale supérieure ou égale à 15 kW (ISO 6185-3:2001)	17.4.2002		
CEN	EN ISO 6185-4:2011 Bateaux pneumatiques — Partie 4: Bateaux d'une longueur de coque comprise entre 8 m et 24 m et d'une puissance moteur nominale supérieure ou égale à 15 kW (ISO 6185-4:2011)	Ceci est la première publication		
CEN	EN ISO 7840:2004 Petits navires — Tuyaux à carburant souples résistant au feu (ISO 7840:2004)	8.1.2005	EN ISO 7840:1995 Note 2.1	Date dépassée (31.8.2004)
CEN	EN ISO 8099:2000 Petits navires — Systèmes de rétention des déchets des installations sanitaires (toilettes) (ISO 8099:2000)	11.5.2001		
CEN	EN ISO 8469:2006 Petits navires — Tuyaux souples non résistants au feu, pour carburant (ISO 8469:2006)	12.12.2006	EN ISO 8469:1995 Note 2.1	Date dépassée (31.1.2007)
CEN	EN ISO 8665:2006 Petits navires — Moteurs marins de propulsion alternatifs à combustion interne — Mesurage et déclaration de la puissance (ISO 8665:2006)	16.9.2006	EN ISO 8665:1995 Note 2.1	Date dépassée (31.12.2006)
CEN	EN ISO 8666:2002 Petits navires — Données principales (ISO 8666:2002)	20.5.2003		
CEN	EN ISO 8847:2004 Petits navires — Appareils à gouverner — Systèmes à drosses réas (ISO 8847:2004)	8.1.2005	EN 28847:1989 Note 2.1	Date dépassée (30.11.2004)
	EN ISO 8847:2004/AC:2005	14.3.2006		
CEN	EN ISO 8849:2003 Petits navires — Pompes de cale à moteur électrique en courant continu (ISO 8849:2003)	8.1.2005	EN 28849:1993 Note 2.1	Date dépassée (30.4.2004)

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
CEN	EN ISO 9093-1:1997 Navires de plaisance — Vannes de coque et passe-coques — Partie 1: Construction métallique (ISO 9093-1:1994)	11.5.2001		
CEN	EN ISO 9093-2:2002 Petits navires — Vannes de coque et passe-coques — Partie 2: Construction non métallique (ISO 9093-2:2002)	3.4.2003		
CEN	EN ISO 9094-1:2003 Petits navires — Protection contre l'incendie — Partie 1: Bateaux d'une longueur de coque inférieur ou égale à 15 m (ISO 9094-1:2003)	12.7.2003		
CEN	EN ISO 9094-2:2002 Petits navires — Protection contre l'incendie — Partie 2: Bateaux d'une longueur de coque supérieure à 15m (ISO 9094-2:2002)	20.5.2003		
CEN	EN ISO 9097:1994 Navires de plaisance — Ventilateurs électriques (ISO 9097:1991)	25.2.1998		
	EN ISO 9097:1994/A1:2000	11.5.2001	Note 3	Date dépassée (31.3.2001)
CEN	EN ISO 10087:2006 Petits navires — Identification du bateau — Système de codage (ISO 10087:2006)	13.5.2006	EN ISO 10087:1996 Note 2.1	Date dépassée (30.9.2006)
CEN	EN ISO 10088:2009 Petits navires — Systèmes à carburant installés à demeure (ISO 10088:2009)	17.4.2010	EN ISO 10088:2001 Note 2.3	31.12.2012
CEN	EN ISO 10133:2000 Petits navires — Systèmes électriques — Installations à très basse tension à courant continu (ISO 10133:2000)	6.3.2002		
CEN	EN ISO 10239:2008 Petits navires — Installations alimentées en gaz de pétrole liquéfiés (GPL) (ISO 10239:2008)	30.4.2008	EN ISO 10239:2000 Note 2.1	Date dépassée (31.8.2008)
CEN	EN ISO 10240:2004 Petits navires — Manuel du propriétaire (ISO 10240:2004)	3.5.2005	EN ISO 10240:1996 Note 2.1	Date dépassée (30.4.2005)
CEN	EN ISO 10592:1995 Navires de plaisance — Systèmes à gouverner hydrauliques (ISO 10592:1994)	25.2.1998		
	EN ISO 10592:1995/A1:2000	11.5.2001	Note 3	Date dépassée (31.3.2001)
CEN	EN ISO 11105:1997 Navires de plaisance — Ventilation des compartiments moteur à essence et/ou réservoir à essence (ISO 11105:1997)	18.12.1997		
CEN	EN ISO 11192:2005 Petits navires — Symboles graphiques (ISO 11192:2005)	14.3.2006		
CEN	EN ISO 11547:1995 Navires de plaisance — Dispositif de protection contre le démarrage avec vitesse en prise (ISO 11547:1994)	18.12.1997		
	EN ISO 11547:1995/A1:2000	11.5.2001	Note 3	Date dépassée (31.3.2001)

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
CEN	EN ISO 11591:2011 Petits navires à moteur — Champ de vision depuis le poste de pilotage (ISO 11591:2011)	Ceci est la première publication	EN ISO 11591:2000 Note 2.1	31.3.2012
CEN	EN ISO 11592:2001 Petits navires d'une longueur de coque de moins de 8 m — Détermination de la puissance maximale de propulsion (ISO 11592:2001)	6.3.2002		
CEN	EN ISO 11812:2001 Petits navires — Cockpits étanches et cockpits rapidement autovideurs (ISO 11812:2001)	17.4.2002		
CEN	EN ISO 12215-1:2000 Petits navires — Construction de coques et échantillons — Partie 1: Matériaux: Résines thermodurcissables, renforcement de fibres de verre, stratifié de référence (ISO 12215-1:2000)	11.5.2001		
CEN	EN ISO 12215-2:2002 Petits navires — Construction de coques et échantillons — Partie 2: Matériaux: Matériaux d'âme pour les constructions de type sandwich, matériaux enrobés (ISO 12215-2:2002)	1.10.2002		
CEN	EN ISO 12215-3:2002 Petits navires — Construction de coques et échantillons — Partie 3: Matériaux: Acier, alliages d'aluminium, bois, autres matériaux (ISO 12215-3:2002)	1.10.2002		
CEN	EN ISO 12215-4:2002 Petits navires — Construction de coques et échantillons — Partie 4: Ateliers de construction et fabrication (ISO 12215-4:2002)	1.10.2002		
CEN	EN ISO 12215-5:2008 Petits navires — Construction de la coque et échantillonnage — Partie 5: Pressions de conception pour monocoques, contraintes de conception, détermination de l'échantillonnage (ISO 12215-5:2008)	3.12.2008		
CEN	EN ISO 12215-6:2008 Petits navires — Construction de coques et échantillonnages — Partie 6: Dispositions et détails de construction (ISO 12215-6:2008)	3.12.2008		
CEN	EN ISO 12215-8:2009 Petits navires — Construction de coques et échantillonnage — Partie 8: Gouvernails (ISO 12215-8:2009)	17.4.2010		
	EN ISO 12215-8:2009/AC:2010	11.11.2010		
CEN	EN ISO 12216:2002 Petits navires — Fenêtres, hublots, panneaux, tapes et portes — Exigences de résistance et d'étanchéité (ISO 12216:2002)	19.12.2002		

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
CEN	EN ISO 12217-1:2002 Petits navires — Évaluation et catégorisation de la stabilité et de la flottabilité — Partie 1: Bateaux à propulsion non vélique d'une longueur de coque supérieure ou égale à 6 m (ISO 12217-1:2002)	1.10.2002		
	EN ISO 12217-1:2002/A1:2009	17.4.2010	Note 3	Date dépassée (30.4.2010)
CEN	EN ISO 12217-2:2002 Petits navires — Évaluation et catégorisation de la stabilité et de la flottabilité — Partie 2: Bateaux à voiles d'une longueur de coque supérieure ou égale à 6 m (ISO 12217-2:2002)	1.10.2002		
CEN	EN ISO 12217-3:2002 Petits navires — Évaluation et catégorisation de la stabilité et de la flottabilité — Partie 3: Bateaux d'une longueur de coque inférieure à 6 m (ISO 12217-3:2002)	1.10.2002		
	EN ISO 12217-3:2002/A1:2009	17.4.2010	Note 3	Date dépassée (30.4.2010)
CEN	EN ISO 13297:2000 Petits navires — Systèmes électriques — Installations de distribution de courant alternatif (ISO 13297:2000)	6.3.2002		
CEN	EN ISO 13590:2003 Petits navires — Motos aquatiques — Exigences de construction et d'installation des systèmes (ISO 13590:2003)	8.1.2005		
	EN ISO 13590:2003/AC:2004	3.5.2005		
CEN	EN ISO 13929:2001 Petits navires — Appareils à gouverner — Transmissions à engrenages (ISO 13929:2001)	6.3.2002		
CEN	EN ISO 14509-1:2008 Petits navires — Bruit aérien émis par les bateaux de plaisance motorisés — Partie 1: Méthodes de mesure pour l'essai de passage (ISO 14509-1:2008)	4.3.2009	EN ISO 14509:2000 Note 2.1	Date dépassée (30.4.2009)
CEN	EN ISO 14509-2:2006 Petits navires — Bruit aérien émis par les bateaux de plaisance motorisés — Partie 2: Évaluation du bruit à l'aide de bateaux de référence (ISO 14509-2:2006)	19.7.2007		
CEN	EN ISO 14509-3:2009 Petits navires — Bruit aérien émis par les bateaux de plaisance motorisés — Partie 3: Évaluation du bruit à l'aide de procédures de calcul et de mesure (ISO 14509-3:2009)	17.4.2010		
CEN	EN ISO 14895:2003 Petits navires — Réchauds de cuisine alimentés par combustible liquide (ISO 14895:2000)	30.10.2003		
CEN	EN ISO 14945:2004 Petits navires — Plaque du constructeur (ISO 14945:2004)	8.1.2005		

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	EN ISO 14945:2004/AC:2005	14.3.2006		
CEN	EN ISO 14946:2001 Petits navires — Capacité de charge maximale (ISO 14946:2001)	6.3.2002		
	EN ISO 14946:2001/AC:2005	14.3.2006		
CEN	EN ISO 15083:2003 Navires de plaisance — Systèmes de pompage de cale (ISO 15083:2003)	30.10.2003		
CEN	EN ISO 15084:2003 Petits navires — Mouillage, amarrage et remorquage — Points d'ancrage (ISO 15084:2003)	12.7.2003		
CEN	EN ISO 15085:2003 Petits navires — Prévention de chutes d'homme à la mer et remontée à bord (ISO 15085:2003)	30.10.2003		
	EN ISO 15085:2003/A1:2009	17.4.2010	Note 3	Date dépassée (30.11.2009)
CEN	EN ISO 15584:2001 Petits navires — Moteurs intérieurs à essence — Eléments des circuits d'alimentation et des systèmes électriques (ISO 15584:2001)	6.3.2002		
CEN	EN 15609:2008 Équipements pour gaz de pétrole liquéfié et leurs accessoires — Systèmes de propulsion GPL des bateaux, yachts et autres navires — Exigences d'installation	4.3.2009		
CEN	EN ISO 15652:2005 Petits navires — Appareils à gouverner commandés à distance pour petites embarcations à tuyère intérieure (ISO 15652:2003)	7.9.2005		
CEN	EN ISO 16147:2002 Petits navires — Moteurs intérieurs diesels — Éléments des circuits d'alimentation et des systèmes électriques fixés sur le moteur (ISO 16147:2002)	3.4.2003		
CEN	EN ISO 21487:2006 Petits navires — Réservoirs à carburant à essence et diesel installés à demeure (ISO 21487:2006)	19.7.2007		
	EN ISO 21487:2006/AC:2009	17.4.2010		
CEN	EN 28846:1993 Navires de plaisance — Équipements électriques — Protection contre l'inflammation des gaz inflammables environnants (ISO 8846:1990)	30.9.1995		
	EN 28846:1993/A1:2000	11.5.2001	Note 3	Date dépassée (31.3.2001)
CEN	EN 28848:1993 Navires de plaisance — Appareils à gouverner commandés à distance (ISO 8848:1990)	30.9.1995		
	EN 28848:1993/A1:2000	11.5.2001	Note 3	Date dépassée (31.3.2001)

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
CEN	EN 29775:1993 Navires de plaisance — Appareils à gouverner commandés à distance pour moteurs hors-bord uniques de puissance comprise entre 15 kW et 40 kW (ISO 9775:1990)	30.9.1995		
	EN 29775:1993/A1:2000	11.5.2001	Note 3	Date dépassée (31.3.2001)
Cenelec	EN 60092-507:2000 Installations électriques à bord des navires — Partie 507: Navires de plaisance IEC 60092-507:2000	12.6.2003		

(1) OEN: Organisme européen de Normalisation:
— CEN: Avenue Marnix 17, 1000 Bruxelles, BELGIQUE, Tél. +32 25500811; Fax +32 25500819 (http://www.cen.eu)
— Cenelec: Avenue Marnix 17, 1000 Bruxelles, BELGIQUE, Tél. +32 25196871; Fax +32 25196919 (http://www.cenelec.eu)
— ETSI: 650, route des Lucioles, 06921 Sophia Antipolis, FRANCE, Tél. +33 492944200; Fax +33 493654716, (http://www.etsi.eu)

Note 1: D'une façon générale, la date de la cessation de la présomption de conformité sera la date du retrait («dow») fixée par l'organisme européen de normalisation. L'attention des utilisateurs de ces normes est cependant attirée sur le fait qu'il peut en être autrement dans certains cas exceptionnels.

Note 2.1: La nouvelle norme (ou la norme modifiée) a le même champ d'application que la norme remplacée. À la date précisée, la norme remplacée cesse de donner la présomption de conformité aux exigences essentielles de la directive.

Note 2.2: La nouvelle norme a un champ d'application plus large que les normes remplacées. À la date précisée, les normes remplacées cessent de fournir la présomption de conformité aux exigences essentielles de la directive.

Note 2.3: La nouvelle norme a un champ d'application plus étroit que la norme remplacée. À la date précisée, la norme (partiellement) remplacée cesse de fournir la présomption de conformité aux exigences essentielles de la directive pour les produits qui relèvent du champ d'application de la nouvelle norme. La présomption de conformité aux exigences essentielles de la directive pour les produits qui relèvent toujours du champ d'application de la norme (partiellement) remplacée, mais qui ne relèvent pas du champ d'application de la nouvelle norme, reste inchangée.

Note 3: Dans le cas d'amendements, la norme de référence est EN CCCCC:YYYY, ses amendements précédents le cas échéant et le nouvel amendement cité. La norme remplacée (colonne 3) est constituée dès lors de la norme EN CCCCC:YYYY et de ses amendements précédents le cas échéant, mais sans le nouvel amendement cité. À la date précisée, la norme remplacée cesse de donner la présomption de conformité aux exigences essentielles de la directive.

AVERTISSEMENT:

— Toute information relative à la disponibilité des normes peut être obtenue soit auprès des organismes européens de normalisation, soit auprès des organismes nationaux de normalisation, dont la liste figure en annexe de la directive 98/34/CE du Parlement européen et du Conseil (1), modifiée par la directive 98/48/CE (2).

— Les normes harmonisées sont adoptées en anglais par les organisations européennes de normalisation (le CEN et le Cenelec publient également en français et en allemand). Les titres de ces normes sont ensuite traduits dans toutes les autres langues officielles requises de l'Union européenne par les organismes nationaux de normalisation. La Commission européenne décline toute responsabilité quant au caractère correct des titres qui lui sont soumis pour publication au Journal officiel.

(1) JO L 204 du 21.7.1998, p. 37.
(2) JO L 217 du 5.8.1998, p. 18.

— La publication des références dans le *Journal officiel de l'Union européenne* n'implique pas que les normes soient disponibles dans toutes les langues communautaires.

— Cette liste remplace les listes précédentes publiées au *Journal officiel de l'Union européenne*. La Commission assure la mise à jour de la présente liste.

— Pour de plus amples informations voir:

http://ec.europa.eu/enterprise/policies/european-standards/harmonised-standards/index_en.htm